

Les zones économiques spéciales:
outils de la diversification
économique

 (P. 10)

Congo - France

Qu'a dit Emmanuel Macron à Denis Sassou-Nguesso, lors de leur tête-à-tête?

Il a dévoilé d'autres points qu'il a abordés avec son homologue congolais, dont l'amélioration du climat des affaires. Il lui a aussi dit ce qui ne va pas sans préciser la nature de ce qui ne va pas entre la France et le Congo.

 (P. 3)

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Diabes-Noirs a encore une chance de qualification



L'équipe des Diabes Noirs.

 (P. 12)

Congo - Union européenne

Visite à Brazzaville d'une délégation de diplomates du conseil de l'Union européenne

 (P. 7)

Ministère de la santé et de la population



Enfin, un plan stratégique de lutte contre le cancer au Congo

Au regard de la montée vertigineuse des cas de cancer au Congo, le gouvernement a décidé de mettre en place le Programme national de lutte contre le cancer (P.n.l.c.c).

 (P. 7)

Livre

 (P. 11)

«Essais de «démocratie» en République du Congo», de Père Christian



CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

TOUJOURS +
DE SOIRÉES
DE LÉGENDES

NOVELAS
VOTRE CŒUR EN PLUS FORT

LES MATCHS LES + CHAUDS
LES SÉRIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT
— 15 JOURS —
OFFERTS
A TOUT CANAL+

92 92
CANAL+ CONGO

Guerre dans l'Est de la RD Congo

Après l'échec du cessez-le-feu, le Président angolais prévoit d'envoyer des troupes

L'Est de la RD Congo en proie à des hostilités armées qui ont repris en 2021 entre la rébellion du M23 et les forces gouvernementales est loin de connaître une paix durable, malgré les appels de la communauté internationale à faire taire les armes. Choisi comme médiateur par l'Union africaine, pour relancer le processus de paix en RD Congo, le Président angolais, João Lourenço, avait annoncé un nouveau cessez-le-feu rentrant en vigueur à partir du mardi 7 mars 2023, à 12h. Mais, la veille, lundi 6 mars, après quelques jours d'accalmie, les combats ont repris sur les fronts Nord et Sud autour des zones contrôlées par les rebelles, dans la Province du Nord-Kivu. Face à cela, le Président angolais a décidé d'envoyer ses troupes, pour faire respecter le cessez-le-feu.

Depuis que le mouvement armé du M23 a repris les hostilités fin 2021, en s'emparant de nombreuses localités dans l'Est de la RD Congo, frontalier notamment du Rwanda, la Province du Nord Kivu est le théâtre d'une flambée de violences armées qui font des centaines de victimes chaque mois, parmi les populations prises en otage. Sur la base d'un rapport des Nations unies, le Rwanda est accusé de soutenir le mouvement rebelle. Ce que le Président rwandais Paul Kagame rejette toujours.

Plusieurs mini-sommets ont été organisés pour trouver une issue de sortie de crise. Mais, la situation peine à s'améliorer sur le terrain. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, lundi 6 mars, le M23 à respecter le cessez-le-feu, afin de créer les conditions nécessaires à son retrait total et effectif des zones occupées. Cette résolution a échoué, à cause de la reprise des combats. Interrogé par l'A.f.p (Agence



Des populations ayant fui les violences armées et qui sont réfugiées dans une école à Goma.

France presse), Willy Ngoma, le porte-parole du M23, a déclaré que «l'armée congolaise a lancé une offensive simultanée contre toutes les positions du mouvement rebelle lundi. Ce à quoi les rebelles ont réagi en légitime défense, malgré l'annonce, dans un communiqué, d'un «cessez-le-feu effectif à midi, heure locale, afin d'ouvrir la voie au dialogue direct avec le gouvernement de Kinshasa».

De son côté, Guillaume Ndjike, le porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu, a dénoncé «une énième violation non seulement du cessez-le-feu, mais aussi du droit international humanitaire, par l'armée rwandaise, sous couvert du M23». Il a souligné que les rebelles auraient tiré «au mortier de 120 mm sur la cité de Saké, située à 20 km à l'Ouest de Goma». Il a souligné qu'il y a eu «des tirs orientés sur la base

de la Monusco, la mission des Nations unies en RD Congo, et sur le contingent burundais récemment déployé dans le cadre de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est».

Après l'échec du cessez-le-feu qu'il a négocié entre l'armée congolaise et les rebelles du M23, le Président angolais, João Lourenço, a annoncé, samedi 11 mars, qu'il déploiera une unité de son armée dans l'Est de la RD Congo, avec pour objectif premier de «sécuriser les zones sous contrôle du M23 et de protéger les membres du mécanisme de vérification ad hoc, chargé d'examiner les accusations que se portent mutuellement la RD Congo et le Rwanda». L'envoi de cette unité doit être approuvé par le parlement angolais. Signalons qu'une délégation du Conseil de sécurité des Nations unies en mission en RD Congo, depuis jeudi 9 mars à Kinshasa, est arrivée samedi 11 mars à Goma, chef-lieu de la Province du Nord-Kivu pour évaluer la situation sécuritaire consécutive aux offensives du M23.

La décision angolaise a été prise, alors que les combats se poursuivent à l'Est de la RD Congo et que les rebelles sont à quelques dizaines de kilomètres de la ville provinciale de Goma qu'ils avaient déjà occupée en 2012.

Roland KOULOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Toujours dans leur déambulation, nos amis communs, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ont constaté que le premier pan du Square De Gaulle, à Bacongo, s'appelait «La place du Rotary Club», depuis quelques années. Ce qui constitue, pour eux, un crime, un affront au deuxième arrondissement. C'est pourquoi, ils nous rappellent qu'au lendemain de l'indépendance de notre pays, le Congo, il y a 62 ans, cette place que tout le monde appelait familièrement «la Place de l'Indépendance», n'a jamais été conçue par le Rotary Club. Le fait de l'avoir entretenue ne lui octroie pas le droit de la nommer «La place du Rotary Club». En effet, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu voudraient nous rappeler que ce square fut inauguré le 16 août 1960, par le Président Fulbert Youlou, alors maire de Brazzaville, en présence du Président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kasa-Vubu, et du ministre français de la culture, André Malraux, envoyé spécial du général Charles De Gaulle.

A cette occasion, le Président Fulbert Youlou déclara: «...Messieurs, le général De Gaulle avait déjà donné son nom à une avenue de Brazzaville. Nous avons voulu faire plus encore, en lui consacrant ce square auquel la diligente municipalité de Brazzaville a apporté tous ses soins, pour en faire au carrefour des quartiers africains et européens de notre ville, en face de notre centre d'études supérieures et du lycée, un lieu de repos, de calme et de méditation».

D'autre part, Bacongo commence à perdre quelques-uns de ses land marks, suite au non entretien de quelques immeubles, monuments ou sites qu'il abrite. C'est le cas, par exemple, du monument Victor Schoelcher, en face de l'ancien immeuble de l'U.a.m.pt. Ce dernier, qui fut un joyau avec ses murs granités jaunes et dorés, est devenu l'ancre des ballados, des enfants de la rue, des fumeurs de chanvre, des drogués, des voleurs et autres brigands. Et ce, au vu et au su de tout le monde. Cet immeuble ne peut-il pas être restauré et réhabilité, pour en faire un établissement scolaire ou un bâtiment administratif pouvant abriter un ministère? Notre génération ne doit-elle pas entretenir et fructifier l'héritage qui nous a été légués par nos aînés? Attention, un peuple qui n'entretient pas et ne fructifie pas son héritage est un peuple maudit. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Congo - France

Qu'a dit Emmanuel Macron à Denis Sassou-Nguesso, lors de leur tête-à-tête?

Lors de sa visite éclair à Brazzaville, le Président français Emmanuel Macron a eu un tête-à-tête avec son hôte, le Président Denis Sassou-Nguesso, vendredi 3 mars 2023, au Palais du peuple, à Brazzaville. Le communiqué conjoint publié à l'issue de sa visite n'a pas tout dit. C'est le lendemain, à Kinshasa, qu'Emmanuel Macron a dévoilé d'autres points qu'il a abordés avec son homologue congolais, dont l'amélioration du climat des affaires. Il lui a aussi dit ce qui ne va pas sans préciser la nature de ce qui ne va pas entre la France et le Congo.

Lors de la conférence de presse qu'il a donnée avec le Président Félix Tshisekedi de la RD Congo, samedi 4 mars, à Kinshasa, répondant à la question d'une journaliste française sur la francophonie, en rapport avec sa visite éclair à Brazzaville où il a rencontré son homologue congolais Denis Sassou-Nguesso, qui cumule plusieurs années au pouvoir, Emmanuel Macron a révélé qu'il y a aussi des points de désaccord qu'il lui a exprimés. Voici un extrait de son propos à ce sujet:

«Pour ce qui est de la francophonie dont vous avez parlé, et de la fin de la francophonie et du fait qu'il n'y ait plus de francophonie, je ne suis pas sûr qu'on soit dans le meilleur pays pour en parler. Ce n'est pas une façon de me défauter, mais c'est une réalité, là aussi. Mais, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'on assume tout et qu'on part d'un nouveau pas.

Le Président Sassou-Nguesso est Président depuis longtemps dans son pays. Bon, ce n'est pas le choix de la France. Ça fait 14 ans qu'il n'y



Les Présidents Sassou-Nguesso et Macron (devant les micros) pendant leur conférence de presse.

a pas eu un Président français qui était là-bas et c'est normal que ça ne soit pas le choix de la France, parce qu'il se trouve qu'il n'est pas Président français. Donc, quand on va au Congo-Brazzaville, parce qu'il ne faut humilier personne quand on fait une tournée régionale, ça ne me choque pas particulièrement que le Président français rencontre le Président du Congo. Voilà!

Après, la question c'est, qu'est-ce qu'on lui dit. Ce n'est pas pour lui servir la soupe. Et donc, j'ai tenu un discours cohérent avec

ce que je vous disais lundi, qui est celui de bâtir de nouveaux partenariats, une politique pour le climat et la forêt qui correspond à nos ambitions et l'implication de ce qu'on a lancé à Libreville, une politique culturelle nouvelle en défendant justement les arts critiques les plus insolents et les plus innovants, de nouveaux partenariats en matière économique pour les petites et les moyennes entreprises pour faire davantage là-bas et améliorer le cadre des affaires, ce que je lui ai demandé, parce qu'il n'est pas bon aujourd'hui.

Donc, c'est une politique exigeante, sincère, d'avenir. Voilà!

Mais, si on se met, en quelque sorte dans une situation qui consiste à dire: partout où il y a des dirigeants qui ne sont pas élus aux meilleurs standards démocratiques ou ceux qui nous plaisent ou qui sont là depuis trop longtemps, il n'y a plus de déploiement de la France ou de partenariat, mais là vous serez les premiers à m'expliquer qu'il n'y a plus de politique de la France du tout et qu'il n'y a plus de présence de la France. Donc, on fait avec les dirigeants qui sont là, avec respect. Il y a du respect, on en doit à la fois au Président Sassou-Nguesso et à son peuple. On le fait, en constatant nos accords et nos désaccords, en essayant de bâtir une politique d'avenir et en disant ce qui ne va pas, quand ça ne va pas. Ce que j'ai fait hier. Donc, je pense que c'est cohérent, mais c'est exigeant. C'est le propre exactement de ce que nous sommes en train de faire, avec le continent africain. Je pense qu'il le mérite, parce que c'est un immense continent d'avenir avec lequel on a une histoire plurielle, si je puis utiliser ce terme, multiple, mais qui est un continent que j'aime».

Propos retranscrits par Urbain NZABANI

Editorial

Combattre la gabegie !

On ne sait pas s'il y aura un feuilleton judiciaire Figa. Mais, les réseaux sociaux ont élargi les frontières de la transparence, même si se pose souvent la question de la crédibilité. Depuis que le directeur général du Figa, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises et de l'artisanat a été suspendu et remplacé par un intérimaire, on assiste à un déballage qui indignent l'opinion au plus haut point. On ne sait pas si les documents comptables jetés dans les réseaux sociaux sont authentiques. Mais, à leur lecture, l'indignation est grande sur le gaspillage des fonds publics. Si ces documents sont authentiques, alors c'est un scandale qui ne devrait pas être couvert par l'impunité. Il aurait fallu que la justice passe, parce que c'est la vie de l'Etat, la vie de la Nation. C'est une question non seulement de bon sens, mais également de responsabilité au niveau public. On ne peut pas à la fois déployer autant d'efforts politique, administratif, institutionnel et financier pour lutter contre les anti-valeurs et fermer les yeux sur les scandales qui éclatent à la face de l'opinion, dans la gestion routinière de l'administration publique.

Le Figa, c'est tout de même 15 milliards de francs Cfa affectés par le gouvernement Mouamba en janvier 2021 pour accompagner les entreprises privées. Le gouvernement avait même accordé 20% de la taxe unique sur les salaires pour alimenter le Figa, en plus de l'utilisation des bénéfices de ses prestations et des apports des partenaires financiers internationaux comme la Banque mondiale. Avec un tel instrument de financement, il n'y a pas de doute que le secteur entrepreneurial congolais amorçait son véritable décollage.

Mais, en matière de développement, l'argent ne suffit pas, encore faut-il bien le gérer. Le comité de direction du Figa a fait un rapport relevant des écarts entre les dépenses et les justificatifs. L'ancien directeur général est accusé de détournements de fonds publics. La tutelle est soupçonnée de gabegie, c'est-à-dire de désordre dans la gestion financière qui se caractérise par le détournement de chapitres, des dépenses exagérées avec pour conséquence des pertes d'argent pour l'administration publique.

Quand la gestion financière n'est pas bien encadrée, elle dérive facilement et se retrouve loin des résultats escomptés. Les pouvoirs publics sont au défi de leurs responsabilités de protéger le bien public. Dans un pays où les jeunes sont confrontés au chômage, le gouvernement fait l'effort de dégager des fonds pour soutenir les entreprises afin de stimuler la création des emplois, voilà que l'argent se retrouve dans la gabegie. Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le fonds de garantie est devenu un exemple d'accompagnement des entreprises et de création d'emplois. Au Congo...

L'HORIZON AFRICAÏN

Après la tournée du Président Emmanuel Macron en Afrique centrale

L'Afrique, une priorité, à travers une nouvelle stratégie de coopération

Le Président français, Emmanuel Macron, a effectué une visite éclair à Brazzaville, le vendredi 3 mars 2023, dans le cadre d'une tournée en Afrique centrale qui l'a conduit, du 1er au 4 mars, à Libreville (Gabon), Luanda (Angola) et Kinshasa (RD Congo). Accompagné d'une forte délégation, composée des membres du gouvernement, de parlementaires, de scientifiques et de chefs d'entreprises, il a d'abord co-dirigé avec son homologue gabonais, Ali Bongo-Ondimba, du 1er au 2 mars, le sommet sur les forêts, avec la participation des scientifiques indépendants et des lanceurs d'alerte sans oublier les questions bilatérales, a indiqué le conseiller aux affaires africaines Franck Paris, appuyé par le conseiller économique, finances et industrie, Alexis Zajdenweber au cours d'une conférence de presse animée par visioconférence, le 24 février 2023, depuis le Palais de l'Élysée à Paris, suivi par des journalistes des pays visités et par sept journalistes congolais.

Douze Chefs d'Etat et quinze ministres ressortissants des pays des bassins du Congo, de l'Amazonie et d'Asie ont assisté au 6ème «one forest summit» co-organisé par la France et le Gabon, et consacré à la préservation et à la valorisation des forêts du bassin du Congo. Le but de ce sommet consistait à démontrer qu'il est possible d'apporter des changements dans la gestion

de la biodiversité et la protection des forêts, à l'avantage des populations.

«Le sommet de Libreville est un sommet de débat, avec la participation des scientifiques indépendants et des lanceurs d'alerte. On a besoin d'une recherche très approfondie sur la biodiversité», avait expliqué Franck Paris. Emmanuel Macron, qui souhaite intensifier les relations avec les pays anglophones

et lusophones du continent, s'est rendu ensuite à Luanda, en Angola, afin de lancer un partenariat de production France-Angola, à travers un forum économique en matière agricole, dont les conclusions ont été rendues pendant la visite de l'école 40, spécialisée en informatique.

Selon le conseiller de l'Élysée, à Brazzaville le Président de la République française a eu un tête-à-tête avec



Les Présidents Macron et Sassou-Nguesso, au Palais du peuple à Brazzaville.

son homologue congolais et a témoigné son attachement dans la poursuite de la coopération bilatérale. Il s'agit de poursuivre ce qui a été déjà engagé, notamment la réhabilitation du patrimoine français qui se dégrade. L'am-

biton de ce déplacement a répondu à un partenariat issu d'une ambition partagée entre la France et ses partenaires africains.

A Kinshasa, le déplacement a été consacré à l'approfondissement de la relation

franco-congolaise dans le domaine de l'éducation, la santé, la recherche, la culture et de la défense. Dans ce pays, Emmanuel Macron a exprimé la constance de la politique extérieure de son pays et condamné les soutiens extérieurs du M23.

La tournée du Président français en Afrique centrale est intervenue alors que l'influence de la France est menacée par la Chine et la Russie sur le continent avec la milice russe Wagner, présente en Centrafrique, au Mali, etc. Emmanuel Macron veut faire de l'Afrique une des priorités de son second quinquennat. C'est dans cette optique qu'il avait effectué une tournée, en juillet 2022, au Cameroun, Benin et en Guinée Bissau. Avant de quitter Paris, il a tenu un point de presse, afin de présenter sa nouvelle stratégie pour l'Afrique, y compris les nouveaux contours de la présence militaires françaises sur le continent, après la fin de l'opération Barkhane. Il a précisé que sa vision du partenariat avec les pays africains et les défis qu'il se donne pour son second mandat.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Forum sur le leadership de la jeunesse

Le premier rendez-vous de la jeunesse africaine va se tenir à Brazzaville

Le «Brazzaville international leadership youth forum», (Forum sur le leadership de la jeunesse), une plateforme de jeunesse que dirige Précieux Ertja Massouémé, va organiser sa première édition du 30 au 31 mars 2023, au Palais des congrès, sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou Nguesso. Cet événement réunira, selon le président de cette plateforme, les grandes figures des mouvements africains de jeunesse, qui se distinguent par leur savoir-faire et leur réussite dans la vie professionnelle.

Plus de 500 participants sont attendus à Brazzaville, pour le rendez-vous continental des mouvements de jeunesse, qui va se tenir sous le thème: «Relever les défis du développement de l'Afrique». L'objectif est de réunir la jeunesse africaine autour d'une plateforme inclusive permettant d'aborder efficacement les défis de développement socio-économique dans les pays africains.

Selon certains observateurs, l'Afrique fait face à plusieurs défis de taille: les défis sécuritaires dus aux conflits dans le Sahel, à l'Est de la RD Congo, au Sud-Soudan, dans la corne de l'Afrique, etc; les défis de démocratisation, de développement socio-économique et de l'avenir de la jeunesse qui représente 77%



Une vue partielle des jeunes à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse à la préfecture.

de la population du continent. Cette jeunesse constitue un pilier pour l'émergence du continent. Malheureusement, elle est aussi en proie à différents maux tels que le chômage, l'immigration illégale, le manque d'éducation et

de formation, etc. Il est nécessaire, pour les gouvernements africains, d'agir, mais la jeunesse doit aussi elle-même prendre les choses en main.

Au forum international de Brazzaville, les participants

discuteront des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des jeunes africains, leur insertion dans la vie active. Il s'agira d'encourager l'engagement actif et participatif des jeunes dans la gouvernance, l'entrepreneuriat, le leadership et la prise de décision.

Le forum de Brazzaville se veut être un point de départ d'une dynamique des jeunes du continent qui ont décidé de prendre leur destin commun en main et celui de toute l'Afrique. C'est une expérience qui se veut innovante et pragmatique, puisqu'il ne s'agit plus de faire l'inventaire mais plutôt de savoir comment mieux soutenir et financer leurs activités. L'événement constitue donc le moyen privilégié de faire converger les orientations et les actions de tous les intervenants, en vue de confirmer la jeunesse comme le catalyseur de l'intégration régionale, à travers une convention de partenariat solide et durable.

Chrystostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Grand corps malade

Perdu dans sa réflexion sur ce temps qui passe et qui ne change rien au quotidien des éphémères, malgré le feu qu'il leur a apporté, pour changer le monde, Prométhée a divorcé d'avec Morphée, pour un instant. Instant mis à profit pour sillonner virtuellement le monde et voir si la lumière brille tout de même quelque part. Ce qu'il y a vu n'est pas réjouissant; et dans une rue, il entend une interpellation venue d'un grand corps malade. Ce grand corps malade lui disait ceci, entre autres:

«Eh Tonton, est-ce que t'as regardé dehors?
 Sur l'avenir de nos enfants il pleut de plus en plus fort
 Quand je pense à eux pourtant, j'aimerais chanter un autre thème
 Mais, je suis plus trop serein, je fais pas confiance au système
 Ce système fait des enfants, mais il les laisse sur le chemin
 Et il oublie que s'il existe, c'est pour gérer des êtres humains.
 On vit sur le même sol, mais les fins de mois n'ont pas le même parfum
 Et chaque année monte un peu plus la rumeur des créve-la-faim
 Le système a décidé qu'y avait pas de place pour tout le monde
 Tonton, t'as entendu les cris dehors, c'est bien notre futur qui gronde
 Le système s'est retourné contre l'homme, perdu dans ses ambitions
 L'égalité est en travaux et y'a beaucoup trop de déviations.
 Eh Tonton, on va faire comment?
 Dis-moi Tonton, on va faire comment?
 Et c'est bien l'homme qui regarde mourir la moitié de ses frères
 Qui arrache les derniers arbres et qui pourrit l'atmosphère
 Y'a de plus en plus de cases sombres et de pièges sur l'échiquier
 L'avenir n'a plus beaucoup de sens dans ce monde de banquiers
 C'est les marchés qui nous gouvernent, mais ces tous ces chiffres sont irréels
 On est dirigé par des graphiques, c'est de la branlette à grande échelle.
 Eh Tonton, on va faire comment, tu peux me dire?
 Comme il faut que tout soit rentable, on privatisera l'air qu'on respire
 Eh Tonton, on va faire comment?
 Dis-moi Tonton, on va faire comment?
 Entre le fromage et le dessert, tout là-haut dans leur dîner
 Est-ce que les grands de ce monde ont entendu le cri des indignés
 Dans le viseur de la souffrance, y'a de plus en plus de cibles
 Pour l'avenir, pour les enfants, essayons de ne pas rester insensibles».

Et Prométhée de répondre:
 «On va rien lâcher, on va aimer regarder derrière pour rien oublier,
 Ni les yeux bleus ni les regards noirs
 On perdra rien, peut-être bien un peu,
 Mais ce qu'il y a devant, c'est si grand.
 S'ils veulent pas le reconstruire le nouveau monde, on se mettra au boulot
 Il faudra de l'utopie et du courage.
 Y'aura des révolutions qu'on voudra pas, et d'autres qui prennent leur temps,
 Pourtant c'est urgent.
 Viens vers la lumière, p'tit frère».

Prométhée a ouvert les yeux; il était bien dans les bras de Morphée. Il a cru entendre des voix. Mais, c'est sa propre conscience qui lui parlait, pour attirer l'attention de ceux d'en haut sur la misère des éphémères de céans.

Prométhée

C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

Les femmes appelées à se protéger contre les violences en ligne

Les femmes secouristes et humanitaires de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) ont célébré la journée internationale des droits des femmes, lors d'une rencontre, mercredi 8 mars 2023, à la Direction départementale de leur mouvement, dans le quatrième arrondissement, Moundali, à Brazzaville, en présence du président départemental, Innocent Jean-Roger Mallanda, du secrétaire général, Jean-Baptiste Nganga, de la présidente de la commission genre, Mme Jacqueline Nzenza née Ndombi, et des membres des conseils d'arrondissement, sans oublier les apprenantes aux métiers de secourisme et métiers associés.



Les femmes de la C.r.c pendant la journée internationale de la femme.

Les femmes secouristes et humanitaires de la C.r.c ont placé la journée des droits des femmes sous le thème: «Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne, avec la loi Mouébara». Un thème choisi en référence à celui retenu au niveau mondial, à savoir: «Pour un monde digital inclusif: innovation et technologies pour l'égalité des sexes».

Deux allocutions ont été prononcées au cours de la rencontre des femmes de la C.r.c. Tout d'abord, Mme Jacqueline Nzenza née

Ndombi a remercié les responsables départementaux de la C.r.c, «pour la réussite de la tenue de la première commémoration de la journée internationale des droits des femmes». «Les femmes de la C.r.c de Brazzaville ont retenu, en effet, cet espace de partage, pour faire avancer et développer notre société», a-t-elle déclaré.

Puis, le président départemental, Innocent Jean-Roger Mallanda, a loué la présence des femmes, car c'est «la preuve suffisante qui met en évidence

l'intérêt grandissante que vous ne cessez d'accorder à l'épanouissement de la femme et au développement efficient du Conseil départemental de la C.r.c de Brazzaville, maillon sûr et efficace de notre société nationale». «L'implication de la femme volontaire dans les programmes humanitaires au Congo à l'étape de la poursuite des objectifs du développement durable fixés d'ici à l'an 2030 reste plus que déterminante, pour imprimer un

nouvel élan d'animation des programmes dans nos différentes branches locales. La femme volontaire de Brazzaville reste l'espoir pour la renaissance de la crédibilité et de la visibilité de la C.r.c», a-t-il poursuivi. «Cet idéal épouse clairement, dans toute son entièreté, les aspirations profondes de la société nationale et de Monsieur le président national de la C.r.c, Christian Sédar Ndinga, qui ne cesse de nous exhorter à plus d'ardeur, de perspicacité et d'engagement», a-t-il souligné.

Les échanges sur le thème ont été un moment de communion s'appuyant sur la loi Mouébara portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo. Ce moment était très apprécié des femmes qui ont découvert, pour certaines, la loi, alors que d'autres ont souhaité que la sensibilisation soit intensifiée,

afin de permettre au plus grand nombre de femmes de connaître la portée de la loi et les armes qu'elle donne à la femme pour connaître et revendiquer ses droits. Comme quoi, les femmes volontaires de la C.r.c sont, désormais, le fer de lance dans la prise de conscience de l'épanouissement de la femme.

Narcisse MAVOUNGOU

P.e.a.c (Pool énergétique de l'Afrique centrale)

Vers l'interconnexion électrique des pays de la sous-région de la C.e.e.a.c

Le P.e.a.c (Pool énergétique de l'Afrique centrale), institution spécialisée de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) en matière d'électricité, a organisé, du 1er au 3 mars 2023, à Brazzaville, une formation des cadres des entreprises électriques des pays membres sur le logiciel de modélisation et de planification des réseaux de transport du secteur électrique régional. L'objectif étant de rendre possible l'interconnexion des pays de la C.e.e.a.c en matière d'électricité. Mais, selon les ingénieurs, il faut multiplier ces formations, pour atteindre réellement cet objectif.

Ouverte par Célestin Koumba, directeur général de l'énergie au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, en présence d'Atadet Azarak Mogro, secrétaire permanent du P.e.a.c, et de l'expert Tonderayi Gumunyu, représentant de l'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad, la formation a permis de renforcer les capacités d'une vingtaine de cadres des sociétés d'électricité des pays membres, en vue de contribuer plus efficacement au développement du marché régional de l'électricité.

A la fin des travaux, certains participants ont donné leurs appréciations. Le Camerounais Ludovic Djoumessi, ingénieur électricien, responsable de l'optimisation et la planification (production, transport et distribution) à la société Eneo-Cameroun, entreprise en charge de la production et de la distribution de l'électricité, pense que «l'ob-



Les responsables et les cadres des sociétés électriques.

jectif du P.e.a.c est de faciliter l'interconnexion entre les différents Etats membres de la C.e.e.a.c, afin de favoriser les échanges d'énergie entre les pays qui ont un fort potentiel d'électricité, que ça soit en production hydro ou thermique, pour faire bénéficier aux pays voisins qui ne sont pas aussi garnis en termes de production d'électricité. Déjà, dans chacun des pays, on a des logiciels qui ne permettent pas de faire des simu-

lations. Mais, dans une vision globale, on peut atteindre des zones du Pool énergétique de l'Afrique centrale. Le modèle unique, je pense, c'est la vision globale».

Pour le Congolais Vincent Okonguebé, chef de service transport à la société Energie électrique du Congo (ex-S.n.e), ce n'est pas encore une formation. «Ce logiciel est suffisamment complexe et le temps de trois jours nous a été accordé ne pou-

vait pas suffire. Il faut, peut-être, dire que cela a été, pour nous, une présentation du logiciel, pour qu'on puisse s'en approprier avec le temps. Ce logiciel est pour le calcul et le dimensionnement des réseaux électriques. C'est mieux d'uniformiser le modèle, pour que tout le monde ait la même vision et le même type de calcul. Le vœu est d'uniformiser les choses, dans le cadre de l'intégration sous-régionale. C'est intéressant que nous puissions travailler avec le même logiciel», a-t-il confié.

La Tchadienne Doudou Brahim Djibril, ingénieure en planification de la société nationale d'électricité du Tchad, a confirmé les propos de son homologue congolais, en précisant que cette formation «a paru juste comme une présentation du logiciel, pour qu'on en dispose dans notre pays. L'uniformité de la modélisation et de planification du secteur électrique régional répond aux Etats de la sous-région. Cela va nous conduire à un modèle dans le domaine de la planification sur le plan national et avec les pays voisins».

Martin BALOUATA-MALEKA

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Deux délinquants fauniques condamnés à deux ans de prison ferme

Le Tribunal de grande instance de Brazzaville a rendu son jugement, lundi 6 mars 2023, sur l'affaire liée au trafic d'ivoire impliquant deux trafiquants, les sieurs Pembélé Samuel Divin et Coulibali Lamine. Les deux ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement ferme. Pembélé, un ressortissant congolais et Coulibali de nationalité malienne, ont été déclarés coupables des délits de circulation et commercialisation de deux pointes d'ivoire. Ils avaient été interpellés le 13 mai 2022, à Brazzaville, avec des trophées d'éléphant, espèce animale intégralement protégée en République du Congo.



Les deux braconniers condamnés par la justice.

L'interpellation des deux condamnés avait été réalisée par les agents de la Direction départementale de l'économie forestière et les éléments de la section de recherches de la Région de gendarmerie de Brazzaville, avec l'appui technique du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage).

Pour Joseph Moumbouilou, directeur général de l'économie forestière, «deux ans d'emprisonnement ferme est une peine raisonnable, qui reconforte les efforts fournis par les eaux et forêts», avant d'ajouter que «tous ceux-là qui s'obstinent dans cette activité illégale trouveront la justice sur leur chemin».

L'éléphant est parmi les espèces animales en voie d'extinction à travers le monde. Il est intégralement protégé par la loi. Le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Le travail régulièrement accompli par les autorités de la place dans cette lutte contre la criminalité faunique, produit des effets positifs.

A titre de rappel, le 25 janvier dernier, à Sibiti, dans le Département de la Lékoumou, un individu qui détenait deux pointes d'ivoire, représentant un éléphant tué, avait été interpellé par le service des eaux et forêts et les gendarmes, avec l'appui technique du Palf. Le procès lié à cette affaire est en cours au Tribunal de grande instance de Sibiti.

Signalons que la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées proclame, à son article 27, que «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique».

Achille TCHIKABAKA

Congo - Côte-d'Ivoire

Vers la tenue d'un forum économique à Brazzaville

Brazzaville, la ville capitale, va abriter, du 22 au 24 mars 2023, un forum économique, culturel et touristique. L'évènement, qui se tiendra au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, est porté par l'Ambassadrice de la Côte-d'Ivoire au Congo, Mme Touré, née Koné Maman. Il comportera trois volets: l'institutionnel, les expositions des acteurs ivoiriens et des conférences sur l'agriculture, le tourisme et le commerce. L'enjeu étant de promouvoir l'échange de savoir-faire entre les deux pays et l'appel à leurs investisseurs respectifs à prendre pied dans les secteurs mis en avant. La diplomate ivoirienne a contacté Paul Obambi, le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, pour mobiliser les entreprises locales à ce forum qui va déboucher sur la signature de quelques projets d'accord, comme celui du C.h.u de Brazzaville avec la structure sœur de Cocody.

Roland KOULOUNGOU

Dynamique «Pona ekolo; samu na bwala»

S'allier aux artistes, pour lutter contre les violences en milieu jeune

La Dynamique citoyenne «Pona ekolo; samu na bwala», en partenariat avec le Ministère en charge de la jeunesse, a initié une campagne de sensibilisation contre les violences juvéniles. La plateforme s'est engagée avec des jeunes artistes musiciens locaux, (Diesel Gucci; Paterné Maestro et Makhalba Malechek), à travers un contrat de production, pour conscientiser les jeunes sur le phénomène de violences tant décrié dans notre pays.

La signature de l'accord de partenariat avec les trois artistes a eu lieu, samedi 11 mars 2023, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville. C'était en présence de l'ancien député Digne Elvis Okombi Tsalissan, coordonnateur de ladite dyna-

mique, Prince Yannick Issoko, président fédéral de la Dynamique citoyenne à Brazzaville, des artistes musiciens et des invités.

La délinquance juvénile est en train de gagner du terrain au Congo, avec les phénomènes



Les trois artistes musiciens pendant la cérémonie.

bébés noirs, kulunas, etc. Une situation qui devient inquiétante tant pour les pouvoirs publics que pour les acteurs de la société civile qui ne ménagent aucun effort pour trouver des solutions palliatives.

Dans son mot de circonstance, Prince Yannick Issoko a indiqué que «le Congo traverse une période de turbulence caractérisée par une violence urbaine dont les acteurs sont des jeunes. Nous sommes face à une violence qui s'exerce, désormais, dans les milieux sacrés», l'école, la famille, etc. Il a souligné que la collaboration avec ces artistes de renommée, débouchera à

la production d'une chanson dédiée à la campagne de sensibilisation de la jeunesse contre ces phénomènes de banditisme.

Les artistes ont salué cette initiative et ont promis d'accompagner l'association dans le meilleur du possible. «Aujourd'hui on est conscient que la délinquance juvénile règne dans notre pays. Ensemble avec mes collègues artistes ainsi que la dynamique citoyenne, nous allons combattre ce fléau», a déclaré l'artiste Paterné Maestro après de la signature de l'accord.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction: Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire: Marcel BITADI.
Tél: 05.557.78.71
Mise en pages: Tornade

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

TOUJOURS +
DE SOIREEES
DE LEGENDES

NOVELAS
 VOTRE CŒUR BAT PLUS FORT

UN AMOUR SAUVAGE

17h 18h 19h 20h

LES MATCHS LES + CHAUDS,
LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT*
— 15 JOURS —
OFFERTS
A TOUT CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

92 92
 votre porte-voix vers nos services clients
 de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 18h le samedi

CANAL+ CONGO

* Offre valable jusqu'au 31/03/2023 sur tout abonnement à tout niveau national. Disponible sur les services CANAL+ CONGO+. Offre valable pendant 15 jours. Pour en savoir plus sur les conditions de l'offre, consultez le site www.canalplus.com.

Congo - Union européenne

Visite à Brazzaville d'une délégation de diplomates du conseil de l'Union européenne

Une délégation conjointe du groupe Coafr (Comité Afrique) et du groupe A.c.p (Afrique, Caraïbes, Pacifique) du conseil de l'Union européenne, composée d'une trentaine de diplomates et conduite respectivement par Karolina Vrethem et Yamina Guerfi, a effectué une visite de travail, du 5 au 8 mars 2023, au Congo. Au cours de son séjour congolais, la délégation des diplomates européens a échangé avec des membres du gouvernement et du parlement congolais, sur le partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo, pour améliorer leur compréhension sur le financement des projets, leur mise en œuvre et l'identification des secteurs d'intervention prioritaires pour le Congo.

Après des échanges avec les membres du gouvernement, une séance de travail avec les parlementaires et une rencontre avec les partenaires de la société civile, les trente membres de la délégation européenne se sont rendus, mardi 7 mars, à Kinkala, chef-lieu du Département du Pool, pour une visite de terrain. Reçu par le préfet Georges Kilébé et la maire de la commune de Kinkala, Mme Edwige Ndébéka Biyengui, ils ont visité le C.e.g Moundongo (Collège d'enseignement général) avant de se retrouver dans la salle de réunion du Conseil départemental, pour une séance de travail.

Après le mot de bienvenue de Madame la maire, le président du Conseil départemental, Michel Bouboutou-Mbemba, a remercié la délégation européenne venue voir sur le terrain comme se réalisent les projets financés. «L'Union européenne accompagne le Congo, pour améliorer la qualité alimentaire et notre présence à Kinkala rentre dans le cadre de l'amélioration des produits agricoles au Congo», a dit Torben Nilsson, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Congo, dans



La tribune officielle pendant le lancement des activités à Kinkala



Photo famille avec les autorités départementales.

son mot de circonstance. Après quoi, le préfet Kilébé a souhaité un bon séjour de travail à Kinkala à ses hôtes. La journée était consacrée aux projets, en particulier

ceux du secteur de l'agro-alimentaire, de l'assainissement et de la santé, avec une visite de l'infirmerie construite par la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge

congolaise, sur financement de l'Union européenne. Une mini-exposition agricole a été visitée avec 11 stands, sept stands des clusters P.r.c.c.e. Il y avait deux stands Pam (Promanioc et petits producteurs de haricots). Le déplacement auprès des bénéficiaires a permis aux membres de la mission d'inter-agir avec les autorités locales et les responsables de projets: agriculteurs, transformateurs, éleveurs, tous passionnés par leurs métiers et soutenus par le P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales), financé par l'Union européenne et qui est dans sa deuxième phase.

Le séjour de travail a permis aux différentes composantes de la délégation européenne de mesurer l'excellence des relations entre l'Union européenne et la République du Congo et découvrir un volet du portefeuille des 70 projets financés par l'Union européenne.

Le groupe Coafr est chargé de la gestion de la politique extérieure de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique subsaharienne, de ses 46 pays, de l'Union africaine et d'autres organisations sous-régionales. Pour sa part, le groupe A.c.p du conseil de l'Union européenne est chargé de l'ensemble des affaires du partenariat entre l'Union européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Chysostome FOUCK ZONZEKA

Ministère de la santé et de la population

Enfin, un plan stratégique de lutte contre le cancer au Congo

Le Congo est désormais doté d'un plan stratégique national de lutte contre le cancer couvrant la période de 2022 à 2026. Ce plan a été validé à l'issue d'un atelier organisé conjointement du 9 au 10 mars 2023, à l'Hôtel Péfaco Maya-Maya, à Brazzaville, par le Ministère de la santé et de la population et de la représentation de l'O.m.s au Congo. Ouvert par Jean-Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, en présence du Dr Angeline Serge Patrick Dzababou Babeau, responsable chargé du programme V.i.h-sida à la représentation de l'O.m.s et du Dr Jean-Joseph Akouala, délégué du chef de département santé et nutrition à la Primature, coordonnateur des projets santé, cet atelier a connu plus d'une centaine de participants, notamment des représentants des administrations en charge de la santé et des organisations de la société civile.



Les participants à l'ouverture de l'atelier sur le cancer.

Au regard de la montée vertigineuse des cas de cancer au Congo, le gouvernement a décidé de mettre en place le Programme national de lutte contre le cancer (P.n.l.c.c). Il servira de support à la lutte contre le cancer. Ses principales missions sont multiples: organiser les activités de lutte contre le cancer; informer et sensibiliser les populations en général et les personnes à risque en particulier; promouvoir l'accès aux médicaments et aux traitements anti-cancéreux; émettre les recommandations de bonnes pratiques pour la prise en optimale des cas de cancer; collecter et analyser les données statistiques du programme; élaborer et valider les programmes de recherche sur les cancers.

Il s'agit pour le gouvernement de prendre en main une pathologie dont souffre de plus en plus les populations et dont les traitements sont longs et coûteux, provoquant ainsi un taux de mortalité élevé parmi les familles en situation précaire.

A l'ouverture des travaux, le Dr Angeline Serge Patrick Dzababou Babeaux, a rassuré que «l'O.m.s ne ménagera aucun effort, pour inciter les agences du Système des Nations unies, ainsi que les partenaires techniques et financiers à soutenir constamment la mise en œuvre de ce plan, en vue d'atteindre les objectifs du développement durable (O.d.d). Nous aimerions également encourager les institutions du secteur privé, les O.n.gs et les associations à s'impliquer davantage dans la sensibilisation, pour la prévention, car le partenariat public-privé constitue un maillon fort dans la réduction de la charge de mortalité liée aux problèmes de santé en général et du cancer en particulier».

Ouvrant l'atelier, Jean-Ignace Tendelet a lancé un appel aux organisations de la société civile, «pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec le programme sur la base des interventions ciblées dans la stratégie afin que la population congolaise adopte les pratiques favorables pour prévenir cette maladie». Il a indiqué que «sur le plan curatif, l'installation de la radiothérapie au Congo devient un impératif, afin de réduire les évacuations sanitaires».

Clôture des travaux, le Dr Antoine Loussambou a dégagé l'intérêt du plan stratégique adopté. «La stratégie nationale validée de lutte contre le cancer constitue un pont important dans la réduction de la morbidité et la mortalité des cancers. Cette maladie endeuille plus d'une famille en République du Congo et engendre beaucoup de souffrances économiques et sociales dans notre pays. Elle fait l'objet d'une lutte acharnée par tous les Etats de la région africaine de l'O.m.s», a-t-il déclaré.

Mme Judith Nsondé Malanda, professeure oncologue, chef de service adjointe de cancérologie au C.h.u de Brazzaville, a dit qu'«après cette validation, il faut qu'on se mette au travail, pour suivre l'application de cette stratégie qui est comme une bible pour tout agent de santé et pour les partenaires. Avant de prendre une décision, on va se référer à ce document. La grande priorité que le cancer ne soit plus une fatalité au Congo, qu'il soit une maladie maîtrisable sur place ici au Congo, pour réduire les évacuations sanitaires. Notre combat vise à trouver une solution ici au Congo». Pourvu qu'il en soit ainsi dans la réalité, afin de soulager les populations congolaises.

Martin BALOUATA-MALEKA

Direction générale des institutions financières nationales

Signature d'un accord avec l'A.r.p.c.e

La Direction générale des institutions financières nationales et la Direction générale de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) ont signé, le vendredi 10 mars 2023, à Brazzaville, un protocole d'accord visant la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux parties.

Signé par Jean-Pierre Nonault, directeur général des institutions financières nationales et Louis-Marc Sakala, directeur général de l'A.r.p.c.e, l'accord permettra à la Direction générale des institutions financières nationales (D.g.f.i.n), sous tutelle du Ministère de l'économie et des finances, d'assurer une supervision efficace et en temps réel, des transactions électroniques au sein des Institutions financières nationales. En effet, dans l'exercice de

ses attributions dans le domaine des institutions financières nationales, la D.g.f.i.n est chargée de «veiller à l'application de la réglementation relative aux établissements de crédit et assimilés (Bureaux de change, Etablissements de transfert, Sociétés de bourses, etc.), aux Etablissements de microfinance, aux établissements de paiement et aux Sociétés et intermédiaires d'Assurances». La D.g.f.i.n a exprimé «le besoin d'avoir des informations et la traçabilité sur les transactions



Jean-Pierre Nonault et Louis-Marc Sakala, après la signature de l'accord.

réalisées au sein des institutions financières nationales, afin de mieux réguler ce secteur et ainsi disposer d'outils d'aide à la décision».

Par la signature de ce protocole d'accord, l'A.r.p.c.e ayant une expertise avérée dans la

supervision des flux de transactions électroniques, a donc répondu favorablement au besoin exprimé par la D.g.f.i.n de travailler avec elle dans la mise en place des projets à forte valeur ajoutée.

P.n.n.p (Parc national Ntokou-Pikounda)

Un rapport du C.a.d dénonce le non-respect des droits des communautés locales

Le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), une O.n.g de défense des droits de l'homme que dirige Trésor Nzila Kendet, a présenté, vendredi 10 mars 2023, au Cinu (Centre d'informations des Nations-Unies), à Brazzaville, un rapport intitulé: «Parc national Ntokou-Pikounda: quand le bonheur des uns impose la misère aux autres». La présentation de ce rapport s'est déroulée en présence des responsables du parc, des responsables des communautés concernées et des journalistes, dans une modération d'Arsène Severin Ngouéla, journaliste et correspondant de presse. Selon le C.a.d rapporte que «le P.n.n.p opère en violation de la législation en vigueur dans le pays, que l'Etat congolais a manqué à ses obligations nationales et internationales en matière des droits humains et que la W.w.f, co-gestionnaire du parc, agit en flagrante contradiction avec ses propres politiques et engagements sociaux».

Pour réaliser son rapport, le C.a.d a travaillé avec 203 personnes. Ce rapport de 50 pages révèle une situation, extrêmement préoccupante, des communautés locales qui ont vu un grand nombre de leurs campements de pêche détruits, leurs droits humains bafoués et leurs modes de vie sérieusement anéantis, au nom d'un projet de conservation de la biodiversité pour lequel «elles n'ont pas été consultées ni informées sur l'impact que ce parc devrait avoir sur leurs vies». «Nos recherches révèlent notamment qu'entre 2019 et 2021, le P.n.n.p a procédé à des expulsions forcées massives des familles et individus dont les



Trésor Nzila (à droite) pendant la présentation du rapport.

campements traditionnels de pêche ont été détruits et incendiés et les biens confisqués. Ces expulsions, parfois accompagnées de violence physique, se sont déroulées sans consultation préalable et sans mesures

d'accompagnement pour les communautés désormais privées de leur principale source de subsistance, au mépris du droit national et international», indique le rapport. «Les communautés al-

lèguent qu'au moins 300 campements ont été détruits et brûlés, les obligeant à partir et à cesser toute activité contre leur gré. Nous avons recueilli des témoignages faisant état d'actes de torture ou traitements cruels, inhumains et dégradants et d'intimidation de la part des éco-gardes, lors de ces opérations de déguerpissement. L'enquête révèle aussi une criminalisation excessive des activités de subsistance dans le P.n.n.p. Entre 2019 et 2021, le parc et les pouvoirs publics ont procédé à des vagues d'arrestations et d'emprisonnement contre des membres des communautés, visiblement tous des pêcheurs», souligne le rapport. «Comme avec les autres communautés, les populations autochtones n'ont pas eu la moindre opportunité d'expression, en violation manifeste des standards internationaux et de la loi congolaise portant promotion et protection des droits des populations autochtones», précise-t-il. «L'impact des restrictions d'accès imposées par le parc est considérable, donnant ainsi

le sentiment aux communautés qu'elles «passent après les animaux», affirme-t-il. Il n'existe pas de protection sociale en faveur des communautés locales et autochtones, dont les moyens économiques sont très limités. Pour éviter que le modèle de gestion actuelle du parc ne conduise à un conflit intercommunautaire, le C.a.d propose entre autres, de: «établir en urgence une feuille de route consensuelle avec les communautés locales et mettre en place un cadre de dialogue avec des fréquences de réunions bien définies, pour résoudre les problèmes épineux comme la pêche et les droits fonciers coutumiers; investir dans la formation des éco-gardes pour le respect des droits humains, afin de réduire les actions néfastes envers les communautés; prendre toutes les mesures utiles pour faire des communautés des alliées de la conservation et cela est possible avec une gestion flexible compatible avec les besoins vitaux des communautés locales, etc.».

Les échanges ont donné lieu à des contributions destinées à enrichir le rapport. Malheureusement, les responsables du parc présents dans la salle n'ont pas pu prendre la parole, prétextant hors micro que «le rapport est faux».

Au nom de la communauté des pêcheurs, Casimir Ndinga a plaidé pour la reconstruction de leurs campements détruits. Même chose pour Mwoumoussa, responsable de la communauté autochtone de Liouesso, dans le Département de la Sangha. Le C.a.d invite les pouvoirs publics à se conformer à la législation nationale, en se dotant d'un plan d'aménagement qui permettra aux communautés locales de développer des protocoles d'accords sur les droits dans les zones tampons et en réalisant une étude d'impact environnemental et social qui permettra de garantir un certain nombre de droits à ces communautés.

Dans une interview, lundi 13 mars, la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, a rejeté en bloc le rapport du C.a.d. Au micro de la Radio-Congo, elle a affirmé que «le Parc national Ntokou-Pikounda a créé des emplois et amélioré les conditions de vie des populations».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Journée mondiale des droits des femmes

La fête, est-ce l'arbre qui cache la forêt du non-respect de tous les droits de la femme?

Ce n'est pas qu'on soit contre la fête. La fête, on doit toujours la faire. D'ailleurs, le dessinateur français, Olivier Voutch, y a consacré, en 2004, un de ses ouvrages de dessins d'humour, intitulé «Chaque jour est une fête». «Faire la fête, c'est un besoin inné chez l'homme», reconnaissent les philosophes. Car, la fête répond à un besoin naturel de l'humain, celui de manifester sa joie en société. Et qui dit fête, dit aussi moment exceptionnel de gaité, de joie, en rupture avec le train-train quotidien.

Mais, la fête ne remplace pas la réflexion et le travail. En mettant un accent particulier sur la fête plutôt que sur le chemin parcouru dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'égalité des sexes, donc la politique de genre, la fête devient comme l'arbre qui cache la forêt que représente l'incapacité du pays à respecter intégralement les droits des femmes.

La célébration de la journée internationale des droits des femmes «représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à

des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé. Ces journées permettent au système des Nations unies, aux pouvoirs publics et à la société civile d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources», disent les Nations unies.

A l'occasion de cette journée, on n'a pas entendu du côté des pouvoirs publics, une analyse sur la politique nationale genre. En avril 2008, Mme Jeanne Francoise Leckomba Louméto, alors ministre de la promotion de la femme et de l'in-

tégration de la femme au développement, avait publié un document sur la politique nationale genre, faisant le point sur les avancées réalisées et ce qui reste à faire. Revisitez ce document qui donne une analyse pertinente de la situation des droits des femmes dans le pays.

«La Politique nationale genre s'inscrit dans le cadre des grandes options et orientations fixées par la Constitution congolaise, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedef), le Programme d'action de Beijing, la politique genre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (C.e.e.a.c) de tous les instruments de sa mise en œuvre et enfin le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (D.s.r.p) auxquels le Congo a souscrit.

Les récentes analyses menées au sein des différents secteurs de la vie nationale montrent que la condition de la femme se caractérise encore par de nombreuses inégalités. Cette situation s'explique, en effet, par le nombre élevé des femmes pauvres, la faible représentativité des femmes à tous les niveaux, le faible taux d'accès aux services sociaux, le faible pouvoir économique des femmes, la surcharge de travail de la femme, l'insuffisance de pouvoirs de décisions, les différentes formes de violences faites contre les femmes et les enfants, le fort taux de mortalité maternelle, la forte prévalence du V.i.h-sida chez les femmes, etc.».

Dans le domaine agricole, «les femmes représentent près de 64% des actifs agricoles. Elles assurent 60 à 80% de la production vivrière et contribuent à près de 100% dans la transfor-

mation artisanale des produits agricoles. Les moyens de production utilisés sont encore rudimentaires et archaïques (houe, machette). Ce qui accentue la pénibilité du travail. Les femmes transforment la plupart des produits agricoles avec des technologies peu performantes. Ce qui ne leur permet pas de dégager des recettes conséquentes».

«L'élevage est l'apanage des personnes âgées et est pratiqué par les hommes (87%) contre seulement 13% de femmes. Le gros bétail est exclusivement élevé par les hommes tandis que les femmes s'investissent plus dans l'élevage de volailles».

Dans le secteur de la pêche, «les femmes couvrent 60% environ des activités de fumage, de séchage, de salage et de commercialisation. Au nombre des tâches qui leur reviennent, on compte aussi le transport du matériel de pêche vers les campe-

ments».

Dans le secteur du commerce, des petites et moyennes entreprises, «les activités des femmes sont orientées vers le secteur informel. La production artisanale est effective dans toutes les filières, par exemple: la restauration, la couture, la coiffure, la poterie, la vannerie, etc. Ces activités sont généralement de taille réduite, de faible rémunération et de faible capital. Ceci s'explique par la non-exigence de qualification et de capitaux importants pour y accéder. En effet, face aux difficultés d'accès au crédit dans le système bancaire moderne, les femmes dépassent difficilement le stade de petites revendeuses».

«L'entrée des femmes dans le secteur industriel se heurte aux principaux problèmes suivants: déficit d'information et conseils; faible capacité financière; nonaccès aux garanties bancaires; absence d'un cadre juridique; absence de formation dans ces domaines; multitude de taxes qui font qu'elles n'accèdent pas aux petites et moyennes entreprises». Dans la prochaine édition, nous aborderons la représentativité de la femme dans instances de prises de décision.

Jean-Clotaire DIATOU

C.c.o.d (Conseil national de concertation des O.n.gs de développement)

«La femme doit s'organiser pour subvenir à ses besoins et à ceux de la communauté»

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des O.n.gs membres et d'autres réseaux de la société civile, le C.c.o.d (Conseil de concertation des O.n.gs de développement) a organisé, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, une cause-débat sur «l'autonomisation de la femme», mercredi 8 mars 2023, au siège du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), à Brazzaville, sous le patronage de Mme Blandine Nkounkou, vice-présidente du C.c.o.d, en présence du staff dirigeant de cette plateforme.

Une trentaine de femmes venues des organisations membres du C.c.o.d et d'autres réseaux de la société civile ont été sensibilisées sur les capacités à décider soi-même. La communication sur l'autonomisation de la femme était présentée par Mme Olga Mireille Kabanabanza, experte des questions de développement. Après avoir fait l'historique de la journée du 8 mars, qui n'est pas une fête de la femme mais une journée qui marque la lutte pour les droits des femmes, la conférencière s'est appesantie sur la définition et la profondeur du concept d'autonomie qui renvoie, entre autres, à se prendre en charge soi-même. Au Congo, les femmes peuvent aspirer à l'autono-

mie, parce que le contexte est favorable au regard de la législation nationale. Plusieurs textes reconnaissent les droits de la femme dans les domaines politique, économique, social et culturel, à l'instar de la Constitution du 25 octobre 2015 qui reconnaît le principe de l'égalité entre les sexes. Celle-ci stipule en son article 17 que «la femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives». Dans l'objectif de l'autonomisation de la femme, il faut avoir une priorité et s'investir dans sa réalisation. Pour y parvenir, il faut observer certaines règles, comme ne rien négliger, être détermi-



Les femmes à la formation pour leur autonomisation

née, ne pas se sous-estimer, être soi-même disponible et compétente, apprendre de ses erreurs, savoir travailler avec les autres, prendre des risques, avoir de l'audace. Se former, c'est accepter d'être accompagnée ou d'être coachée. «La femme doit s'organiser pour subvenir à ses besoins et à ceux de la communauté. Le message que je peux adresser aux femmes, il faut qu'elles sachent que la journée internationale de la femme, ce n'est pas une fête où nous souhaitons boire, nous voulons envoyer nos maris à la cuisine, c'est plutôt revendiquer nos droits», a dit l'experte des questions de développement. Malheureusement, l'obser-

vation sur l'équité a encore un long chemin à faire. C'est pourquoi la journée internationale des droits des femmes a exploré, cette année, l'impact entre les sexes dans le domaine du numérique où l'on constate un élargissement des inégalités. Malgré les efforts réalisés, le constat général est que le Congo se trouve toujours confronté à de nombreuses difficultés à promouvoir le statut de la femme et surtout à intégrer, de façon systématique, le genre dans le processus de planification et de programmation du développement.

Martin BALOUATA-MALEKA

Association femmes sans frontière d'Afrique

Des jeunes filles édifiées sur la précarité menstruelle

L'Association femmes sans frontière d'Afrique, que dirige Mme Nicole Rosemonde Mpara Bilampassi, a fait une communication, le 8 mars 2023, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, sous le thème, «La vulnérabilité des jeunes filles face à la précarité menstruelle». Présentée par le Dr Horge Tshidélé Nziémbanou, la communication sur ce thème a été suivie par plus de 120 participantes dont des filles du Collège d'excellence et du Lycée de la Révolution. La seconde communication était présentée par Mme Mariam Mouko, sur le thème national portant sur «la vulgarisation de la loi Mouébara».



Dr Horge Tshidélé Nziémbanou.

Dans sa communication, le Dr Horge Tshidélé Nziémbanou a expliqué que «la précarité menstruelle désigne les difficultés pour de nombreuses filles à se procurer des protections hygiéniques à cause de leurs faibles revenus. A cela s'ajoute les difficultés d'accès à l'eau, aux installations sanitaires ou aux produits adaptés à la période menstruelle pouvant améliorer leur bien-être». S'agissant des principales causes de cette précarité



Mme Nicole Rosemonde Mpara Bilampassi et les participantes.

menstruelle, il y a le tabou autour des règles ou menstruations, des faibles revenus économiques familiaux et le manque d'éducation. Au sujet des tabous, dans la religion musulmane, par exemple, la femme ne prie pas pendant et ne peut pas non plus conduire une prière pendant la menstruation.

«La menstruation est un processus naturel et sain chez les filles et les femmes en âge de procréer. C'est un processus au cours duquel l'utérus évacue du sang et des tissus par le vagin. Cela dure trois à six jours», a affirmé l'orateur. «Lorsqu'une personne a ses premières règles, on est souvent entre 11 et 14 ans, bien qu'elle puisse aussi être variable d'une personne à une autre», a-t-il précisé.

Aussi, a-t-il poursuivi, les pertes de sang pendant les règles sont en moyenne de 80 ml par cycle soit 5 à 20 ml par jour. Le cycle menstruel est inférieur à 25 jours et le moyen de 25 à 35 jours. Il est long quand il est supérieur à 35 jours. Mais il débute premier jour des règles.

La précarité menstruelle a également des conséquences le corps de la femme. Au plan sanitaire, la personne a des démanagements, des irritations, des infections urinaires, de l'endométriose et des chocs toxiques pouvant entraîner plusieurs complications jusqu'à la mort. Ainsi, il a invité les femmes à ne pas utiliser comme protection des papiers de toilette, essuie-tout, torchons, chiffons de pagne et de coudre du coton dans des draps.

La présentation de la loi n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre la violence faite aux femmes, et promulguée le 4 mai 2022 par le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, appelée loi Mouébara, était le second thème de la rencontre. «Nous avons pris l'article 12 portant sur la vulnérabilité des jeunes filles face à la précarité menstruelle. Dans la loi Mouébara, ceci signifie une situation de vulnérabilité, de fragilité à l'âge jeune ou avancé lié à la maladie grave, à la grossesse, à la carence mentale ou physique», a confié Mme Mariam Mouko. A en croire l'oratrice, pendant les règles, les jeunes filles préfèrent ne pas s'annoncer auprès des parents. Elles préfèrent le faire auprès de leurs amies et faire face à la situation avec leurs propres moyens. A ce moment-là, la fille devient vulnérable.

Pour le reste, l'oratrice a invité les participantes à aller sur Google pour consulter la loi Mouébara. La cérémonie s'est terminée par la distribution de protection hygiénique aux filles, en particulier les élèves du Lycée de la Révolution et les femmes conviées.

Achille TCHIKABAKA

Journée internationale des droits des femmes

L'A.u.f-Congo déterminée à autonomiser la jeune femme

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, célébrée le mercredi 8 mars de chaque année, le bureau national de l'A.u.f (Agence universitaire de la francophonie) en République du Congo, que dirige le Pr Edouard Ngamountsika, a organisé, jeudi 9 mars 2023, au Campus numérique francophone de Brazzaville, un café-débat autour des défis à relever pour rendre autonome la jeune femme. Sous la modération du Pr Edouard Ngamountsika, l'auditoire (essentiellement constitué d'étudiants des établissements membres de l'A.u.f), a suivi le témoignage de Mme Christine Makany, entrepreneure dans le domaine de l'agroalimentaire, qui a encouragé la jeune femme à entreprendre. Elle lui a proposé les ingrédients à mettre à l'actif pour réussir son affaire.

Ouvrant le débat, le responsable du bureau national de l'A.u.f-Congo a rappelé les activités organisées pour la célébration de la journée de la femme. «Le 8 mars, c'est la journée internationale de la femme. Et nous avons pensé organiser quelques activités. Le 8 mars, nous avons assisté à un webinar, c'est-à-dire, trois implantations de l'A.u.f en RD Congo, (Lubumbashi et Kinshasa), ailleurs, au Tchad et au Cameroun... Il y a eu trois dames expertes dans le domaine du numérique, qui ont parlé de leurs expériences, en invitant les femmes à bannir

les stéréotypes qui réduisent la femme à la simple fonction de maternité. Ceci en rapport avec le thème international de cette année: «Pour un monde digital inclusif: innovation et technologie pour l'égalité des sexes». L'activité du 9 mars au C.n.f de Brazzaville s'inscrit dans la continuité de la journée du 8 mars. Christine Makany, manager de Glacy, (premier glacier en République du Congo, utilisant les fruits du bassin du Congo pour les transformer en sorbets, glace et pâtisseries), a tout d'abord indiqué que l'idée de la création de son entre-



Les participants à la rencontre de l'A.u.f-Congo.

prise remonte à ses années de vacances, quand elle allait aider sa grand-mère au village. Son contact avec les fruits naturels des forêts et savanes congolaises a été un élément déclencheur de la création de son entreprise. C'est ainsi qu'elle a conseillé aux jeunes femmes qui veulent entreprendre comme elle, de persévérer, lorsqu'elles sont convaincues de leur idée de production de biens ou de services. Il est tout aussi important de faire vivre au client l'expérience produit, de sorte qu'en le goûtant, s'il est bon, le client en fasse la publicité gratuitement. Elle a aussi énuméré le point selon lequel, si la jeune

dame s'engage dans une affaire, elle devra prêter une attention particulière au choix de son conjoint ou de son partenaire de vie. Un mauvais choix pourrait compromettre la vie même de cette affaire. A signaler que grâce à cette rencontre, Saverra Moukié-tou Mfoutou, étudiante en première année à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Nguabi, par ailleurs fabricante de galettes, a bénéficié d'un stage au sein de l'entreprise Glacy, pour parfaire ses connaissances dans ce domaine.

Joseph MWISSI NKIENI

Les zones économiques spéciales: outils de la diversification économique

L'émergence des zones économiques spéciales est liée à la faiblesse de l'offre des investissements productifs. Dans les pays en développement, notamment africains, les investissements directs étrangers (I.d.e) ont considérablement baissé, selon une étude de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). La zone économique apparaît, donc, comme le moyen économique d'attirer ces investissements susceptibles de consolider ou d'ériger un système productif national. En outre, elle permet la création d'emplois et une entrée significative du pays dans les technologies. Une zone économique spéciale est une zone géographique d'un pays où se pratiquent des activités économiques dans des conditions plus avantageuses que dans le reste de ce pays.

Les entreprises implantées dans une zone économique bénéficient des conditions plus libérales en matière fiscale ou en matière d'investissements. Elles bénéficient de subventions pour leur installation. Elles peuvent, également, disposer de terrain ou de locaux de manière très avantageuse. Selon une étude de la Banque africaine de développement (B.a.d), les zones économiques spéciales favorisent la diversification économique: «les Z.e.s, et en particulier celles qui sont à usage polyvalent, peuvent poser les jalons de l'émergence progressive d'un secteur manufacturier axé sur les services et l'exportation». A la lumière de l'histoire des faits économiques et sociaux, les premières formes d'organisation des zones économiques spéciales sont le fait des intellectuels caraïbéens qui, dans les années 1950, à la suite des travaux d'Arthur Lewis, ont posé les bases théoriques d'une industrialisation par la substitution des importations. Alors que les Antilles sont formatées pour produire des biens agricoles et des matières premières pour l'Angleterre et les Etats-Unis, Arthur Lewis pose les bases théoriques de l'avantage comparatif d'un pays disposant d'un surplus de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière. Pour lui, ce pays a intérêt à produire des biens manufacturés pour les marchés nationaux et pour ceux des métropoles. C'est ainsi que va être montée l'opération «bootstrap» à Porto Rico, «l'art de se sortir de la galère avec ce que l'on a». Du point de vue théorique, les travaux de Lewis font partie de l'émergence de l'économie du développement, avec la notion de diversification productive. Du point de vue de la politique économique, c'est en 1951 qu'est mise en place la première zone économique spéciale à Porto-Rico, suivie de celle de Shannon, en 1959, en Irlande, et de Taiwan, en 1965.

Cependant, c'est la République Populaire de Chine qui offre le modèle le plus abouti des zones économiques spéciales. Au départ, elles étaient une expérimentation de la capacité du marché à réguler l'économie chinoise.

Puis, elles sont devenues des formidables sources de croissance et de développement diversifié, parce que leur objectif premier est la restructuration de l'économie. Elles sont un outil de la diversification de l'économie, dans le but d'attirer et d'absorber les investissements directs étrangers, en vue de l'implémentation d'un système productif national. L'exemple le plus abouti est la zone économique spéciale de Shenzhen, en Chine, qui, en 1979, n'était qu'un village de pêcheurs et qui est devenu une cité industrielle en une génération. Le régime applicable aux zones économiques spéciales offre des avantages sur les plans de change, fiscal, douanier, l'accès à la terre et à certaines installations publiques.

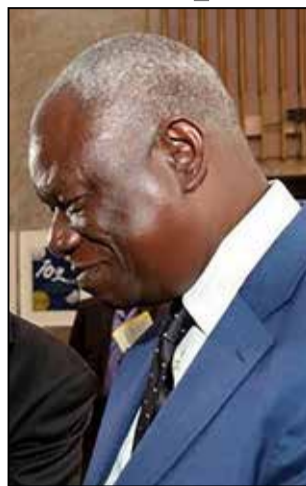
En vue de diversifier son économie, le Congo s'est inspiré de l'exemple chinois, en créant quatre zones économiques spéciales: Pointe-Noire; Ignié; Oyo-Ollombo et Ouessou. En plus de ces quatre zones, il a été créé une zone industrielle à Maloukou. Les objectifs poursuivis avec ces zones sont la valorisation des actifs et avantages compétitifs du pays, la génération d'une forte valeur ajoutée, l'augmentation des exportations, la création d'emplois directs et locaux et des emplois indirects, la croissance du P.i.b. Globalement, les activités retenues pour ces zones sont, pour l'essentiel les produits pétroliers raffinés, les métaux et l'ingénierie, les produits chimiques, l'industrie alimentaire et des boissons, les produits minéraux non métalliques, le bois et les produits dérivés du bois, le papier et les produits du papier, la production des produits en plastique et verrerie, l'imprimerie et l'édition, la réparation et l'installation des machines et des équipements, le tourisme, la recherche et les services financiers, la dynamisation de la filière des palmeraies (transformation de l'huile de palme, par exemple, en huile alimentaire et en savon), l'horticulture (fleurs, fruits et légumes), les matériaux de construction (ciment, granulats, briques/carreaux), le développement des activités de logistique (transport, conditionnement, stockage, etc.), les énergies renouve-

lables, avec la production de bioéthanol de sucre de canne et du biodiesel d'huile de palme, l'agroalimentaire, l'agropastoral, l'agroforesterie et la pêche.

Cependant, seule la zone économique spéciale de Maloukou (zone industrielle) est en activité. C'est en janvier 2011 qu'est signé le mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le groupe Asperbras, en vue de la création de la zone économique de Maloukou. A cette date, le montant total proposé par le groupe Asperbras, pour l'aménagement intérieur de la zone et l'implantation des usines s'élevait à 250 milliards de francs Cfa.

Selon ce mémorandum, la zone économique devrait comprendre des unités de production, des entrepôts de stockage, des chambres frigorifiques, un port sec et une zone commerciale et administrative. Les quinze usines construites par le groupe Asperbras sont: usine d'emballages; usine de rotomouillage; usine de tuiles en acier; usine de peinture; usine de métallurgie mécanique; usine de tubes et tuyaux P.v.c; usine de dalles; usine de mortier; usine de briques en céramique; usine de tuiles en céramique; usine de tours et pivot; usine de céramique sanitaire; usine de câbles électriques; usine de galvanisation; usine de carrelages en céramique.

C'est dans les années 1980-1990 que les pays africains se sont lancés dans l'érection des zones économiques spéciales. Les résultats de cette politique de diversification de l'économie sont très contrastés d'un pays à un autre. Ainsi par exemple, la B.a.d indique qu'au Ghana, entre 2002 et 2008, les investissements directs étrangers (I.d.e) dans sa zone économique a représenté 48% du total reçu par ce pays. Au Kenya et en Tanzanie, ce pourcentage a dépassé les 20%. Mais d'une manière générale, l'objectif premier de ces zones, qui était l'attraction des investissements directs étrangers, n'a pas été significativement atteint. Les emplois qu'elles étaient censées générer ne l'ont pas été dans la durée. Les raisons de ces insuffisances sont multiples. On peut citer «la



Par Louis Bakabadio.

mauvaise planification stratégique (inadéquation entre les activités développées dans ces zones et les avantages comparatifs du pays, la dispersion sur un nombre trop élevé de secteurs manufacturiers), le mauvais choix d'emplacement (déterminé trop souvent par des motifs politiques, localisation dans des zones excentrées), l'insuffisance des infrastructures (pénuries d'eau, pannes d'électricité, carences en matière de santé, de sécurité et d'environnement), l'absence de gouvernance et le manque de stabilité des politiques».

Si l'on considère la politique de diversification au Congo, avec la politique des zones économiques spéciales, il y a lieu de nuancer l'économie politique de la zone industrielle de Maloukou. Les objectifs poursuivis par la création d'une zone économique spéciale sont d'attirer des capitaux étrangers industriels d'une part et d'autre part, d'assurer le transfert des technologies. Dans le cas de Maloukou, ce sont des capitaux publics congolais qui ont été engagés pour l'implémentation de son infrastructure productive. Il s'agit, en réalité, d'un site industriel clé en main, que le groupe Asperbras a fourni au Congo. En effet, ce groupe «n'est pas seulement reconnu pour ses usines de fabrication de tubes, de raccords en P.v.c et de rotomouillage, mais également pour son intervention dans les domaines de l'ingénierie industrielle, de la fabrication de panneaux M.d.f, de la gestion et du montage de projets industriels dans différents secteurs, dans la construction et l'intégration de projets immobiliers et dans les secteurs de la production alimentaire, de l'agrobusiness, de l'exploitation minière et de l'énergie».

(A suivre)

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 115 à 126. Les références des citations sont à retrouver dans le livre.

Commentaire

Il ne fait plus bon vivre pour les Subsahariens en Tunisie

Avec le Président Kais Saïed, la Tunisie a pris le tournant d'un pays raciste pour les Subsahariens, les ressortissants des pays d'Afrique noire. Ses propos durs contre l'immigration clandestine en Tunisie, prononcés lors de la réunion, mardi 21 février 2023, à Tunis, du Conseil de sécurité nationale, ont créé un climat d'hostilité à l'égard des ressortissants des pays subsahariens, qu'ils soient en règle ou non. Les interpellations et arrestations par la police, des étrangers noirs se sont multipliées. Pire, une véritable chasse à l'homme a été lancée contre les subsahariens. Du coup, les gouvernements de certains pays africains ont entrepris d'organiser des vols spéciaux pour rapatrier leurs citoyens. Il ne fait plus bon vivre pour les Subsahariens en Tunisie, à cause du racisme!



Manifestation contre le racisme en Tunisie.

Pays d'environ 12,3 millions d'habitants, sur une superficie de 163.610 kilomètres-carrés, la Tunisie est le plus petit des États du Maghreb, au Nord du continent africain, entre la côte méditerranéenne et la bordure du désert du Sahara. Avec une croissance économique de 2,4 % en 2022, en baisse par rapport à 2021 où elle était de 4,3 %, la Tunisie a une économie performante, dynamique et diversifiée (industrie, agriculture, tourisme...) qui était classée première d'Afrique, en 2009 et 2010. Mais, la crise économique n'a pas épargné la Tunisie ces derniers temps. Au point que le pays a dû recourir à un accord de principe avec le F.m.i (Fonds monétaire international) pour un prêt de 1,7 milliard d'euros. Malgré une croissance prévue à 3,3%, l'année 2023 est considérée comme une année «compliquée» pour la Tunisie, au plan socio-économique, avec un taux d'inflation qui a atteint 10% à la fin de l'année 2022 et les pénuries de nombreuses denrées alimentaires de base comme le sucre blanc, le café ou le riz, qui se manifestent de temps à autres. Est-ce la crise économique, doublée de la crise politique liée au dirigisme du Président Kais Saïed, qui est à la base de l'indexation des immigrants? La Tunisie est un pays qui a vu le regain des flux migratoires après la révolution de janvier 2011 qui a renversé le régime dictatorial de Ben Ali. En plus des flux migratoires des jeunes tunisiens en Europe, ceux venus des pays d'Afrique subsaharienne ont fait de la Tunisie un pays de passage, comme la Libye. Il y a aussi l'immigration régulière de jeunes subsahariens qui vont poursuivre leurs études en Tunisie et d'autres qui vont y chercher du travail.

Après l'éclatement de la guerre en Libye, en février 2011, la Tunisie accueille des milliers de migrants et d'exilés dans plusieurs camps installés à proximité de la frontière.

A la fin de cette première guerre qui provoque la mort du leader libyen, Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011, les exilés?repartent en Libye, les camps sont fermés sauf un, celui de Choucha qui ne sera fermé qu'en juin 2013, avec l'installation des derniers exilés et migrants dans les villes du Sud de la Tunisie comme Zarzis, Ben Gardene, Médénine... Depuis, la problématique des immigrés est devenue un enjeu important de politique intérieure. Le Président Kais Saïed a misé sur cet enjeu, pour regagner la confiance de sa population. Sauf que ses débordements lui ont attiré les foudres de la communauté internationale. Même en Tunisie, les organisations de défense des droits de l'homme et les partis d'opposition dénoncent la dérive autoritaire et raciste de son régime. Kais Saïed a tenté de rétro-pédaler, en affirmant que les Africains installés en Tunisie sont des frères. Mais, trop tard? Il est la cible de nombreuses critiques.

Urbain NZABANI

Kinshasa (RD Congo)

Emmanuel Macron en gentleman, avec l'artiste Fally Ipupa à Bandal

Dans le cadre de sa tournée en Afrique centrale, destinée à promouvoir son nouveau partenariat avec le continent africain, le Président français, Emmanuel Macron s'est offert une soirée en public, avec l'artiste musicien Fally Ipupa, disque d'or 2022 certifié S.n.e.p (Syndicat national de l'édition phonologique en France), grâce à son album, «Tokooos», sorti en 2017. Vendredi 3 mars, après avoir bouclé sa visite éclair à Brazzaville, il avait repris le vol à 22h pour Kinshasa, capitale de la RD Congo où l'attendaient son homologue Félix Tshisekedi et l'artiste musicien Fally Ipupa avec qui il a fait une virée publique, dans un bar de Bandal, à Kinshasa, pour siroter la bière des frères Castel, devant une foule de gens en liesse. La polémique n'a pas tardé d'être au rendez-vous, après cette soirée exceptionnelle.

Emmanuel Macron (46 ans) a cassé le code présidentiel pour s'offrir une virée populaire nocturne à Bandalungwa, un des quartiers chauds de Kinshasa, en compagnie de la jeune star des temps actuels de la rumba, Fally Ipupa (46 ans). Les deux compères devenus des amis semble-t-il, sont nés le même mois et la même année, à à peine sept jours d'écart. Lors de son point de presse au Palais de l'Élysée, lundi 27 février, pour présenter la nouvelle politique africaine de la France, deux jours avant son départ pour Libreville, Emmanuel Macron avait invité des personnalités africaines de divers horizons, dont Fally Ipupa, à y assister, en plus des personnalités françaises. La photo faite par l'artiste avec lui avait suscité la colère de certains de ses fans anti-français à Kinshasa, qui avaient réagi en tentant d'incendier sa maison. Fally Ipupa a plaidé auprès de son ami, l'appui de la France, pour mettre un terme à la guerre qui ravage l'Est de la RD Congo et sa plaidoirie a trouvé une oreille attentive.



Fally Ipupa, Emmanuel Macron et le porte-parole du gouvernement de la R.D.C.

L'aventure du locataire de l'Élysée à Bandal, c'est donc aussi une histoire de génération. Car son hôte, Félix Tshisekedi (bientôt 60 ans), n'y était pas. C'est le ministre de la communication, Patrick Muyaya Katembwe (40 ans), qui l'a représenté. En chemise blanche, manches longues repliées, cravate détendue puis carrément enlevée, Manu adore ces moments de

relâchement, donnant du fil à retordre à ses services de sécurité, et tant pis pour la France qui gouaille avec l'âge légal de départ à la retraite à 64 ou 65 ans, à l'horizon 2031. Le gentleman devenu Président aurait fait pareille sortie de route avant la présidentielle, qu'il aurait raté son deuxième mandat, comme ses deux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hol-

lande. Tant ses gorgées de bière Castel au goulot, en public, dans un boui-boui de Kin, a suscité des grincements de dents chez nombre de ses compatriotes qui n'en reviennent pas, ne trouvant pas cela approprié de la part d'un homme d'Etat exerçant les plus hautes fonctions de son pays. Et oui, il faut être aussi avec le peuple, tel qu'il vit. Maintenant que le Chef d'Etat français peut tout se permettre, car n'ayant plus de rendez-vous électoral à négocier dans le futur avec son peuple. La Constitution de la 5^{ème} République, révisée en 2008, limite le nombre de mandats consécutifs à deux. «Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs», dit l'article 6. Les Français n'ont plus qu'à espérer que, malgré ses tournées en Afrique, Emmanuel Macron ne finira pas par faucher le virus qui pousse les Chefs d'Etat africains à modifier les Constitutions pour s'ouvrir la voie de l'éternité au pouvoir. «Bandal, c'est Paris», scandait la foule des habitués des lieux. Il n'y avait pas de journalistes pour couvrir ce moment exceptionnel, mais que des smartphones ont mondialisé. Comme quoi, Fally Ipupa a ravi la vedette, lors de la visite d'Emmanuel Macron à Kinshasa.

Ralph Justin OBILANGOULO

Livre

«Essais de «démocratie» en République du Congo», de Père Christian

Prêtre catholique, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, arrivé au Congo le 30 octobre 1963, Père Christian De La Bretesche (87 ans) a publié, aux Editions L.m.i de Pointe-Noire, en octobre 2022, un ouvrage de réflexion politique intitulé, «Essais de «démocratie» en République du Congo». D'un volume de 242 pages, cet ouvrage, classé tome 1, est un recueil de ses articles d'analyse et de ses homélies publiés dans l'hebdomadaire La Semaine Africaine, à partir de janvier 1991, année qui verra la République du Congo emboîter le pas à certains pays africains qui s'ouvraient à la démocratie pluraliste, après la chute du mur de Berlin (1989) et le discours du Président français François Mitterrand, à la 16^{ème} conférence des Chefs d'Etat d'Afrique et de France à La Baule, le 20 juin 1990. Observateur et analyste de la vie politique congolaise marquée,



Père Christian.

à cette période, par l'immense espoir d'une ère de liberté qui s'ouvrirait et malheureusement aussi par des bouleversements sans précédent, Père Christian qui rédigeait, à ce moment-là, les éditoriaux du journal signés La Semaine Africaine, des articles d'analyse signés d'un pseudonyme, Gaston Bazengamio, et des homélies signées de son prénom, va surtout interpellé les intellectuels chrétiens, sur leur rôle dans la transition démocratique qui s'opérait.

Il suit et analyse l'évolution d'un pays qui apprend à faire

ses premiers pas dans la démocratie pluraliste, avec une classe politique au discours exaltant sur la démocratie mais au comportement parfois aux antipodes, ce qui conduira droit dans les travers des guerres civiles dont la première survient d'ailleurs dès novembre 1993, un peu plus d'un an après les premières élections démocratiques. «Nous, les paisibles citoyens de ce pays, sommes tombés sous les bottes des «ethno-partis armés», privés de tous nos droits élémentaires de circuler, de protéger nos biens, obligés de fuir nos quartiers devenus zones d'insécurité», écrit-il dans la postface, en attendant le tome 2.

Ses textes (1990-1993) regroupés en un ouvrage donnent une trame de fond qui, avec le recul du temps, permet de tirer des leçons pouvant contribuer à la consolidation de la culture démocratique qui fait tant défaut chez nombre d'acteurs de l'élite nationale. «Vingt ans plus tard, la relecture de ces textes nous semble de nature à nourrir la réflexion et le débat, en confrontant le lecteur à des événements à bien des égards toujours d'actualité, sous le triple éclairage de la ligne éditoriale d'un média catholique, d'un libre commentaire de philosophie politique et d'une quête de spiritualité chrétienne», écrit l'auteur dans une sorte d'avant-propos. Père Christian présentera son ouvrage le vendredi 14 avril prochain, à partir de 14h, à l'Hôtel Saint-François de Paul, derrière la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. L'ouvrage est déjà sur le marché à Pointe-Noire et à Brazzaville, à la cathédrale.

Jean-Claire DIATOU

«Essais de «démocratie» en République du Congo», Père Christian De La Bretesche Editions LMI (Pointe-Noire) - Prix: 10.000 F Cfa.



La couverture de l'ouvrage.

Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe

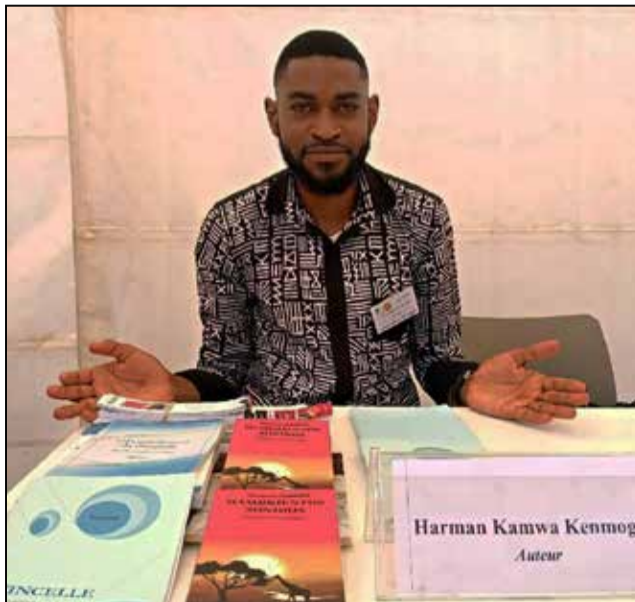
Le Camerounais Herman Kamwa, grand vainqueur de la première édition

Le 20^{ème} Printemps des poètes des Afriques et d'ailleurs se tient du 12 au 26 mars 2023, à la fois en présentiel et en distanciel. Les deux premiers dimanches, les 12 et 19 mars, se déroulent en distanciel sur la web-radio Globe-radio.org. C'est le parti pris par Thierry Sinda, le président-fondateur du festival: «De manière à dévoiler le palmarès, en osmose avec tous les candidats du Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe qui résident en Afrique ou dans les outre-mers». Le 12 mars dernier, le lauréat de la première édition de ce concours qui porte le nom du premier poète de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) et non moins historien congolais de renom a été proclamé sur Globe Radio. Le poète camerounais Herman Kamwa en est le grand vainqueur, pour son recueil «Briser le sort».

Le gagnant de la première édition du Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe est titulaire d'un master en littérature et civilisation hispaniques et d'un diplôme de professeur de l'enseignement secondaire, second grade (Dipes II), obtenus à l'Université de Yaoundé I. Enseignant d'espagnol au lycée, ses travaux de recherche portent sur l'humanisme fantastique, le métissage médiatique et la construction du sujet. Féru de littérature, ses premiers

poèmes et récits relèvent d'une adolescence pleine de curiosité artistique (dessin, sketches, théâtre, comédie et cinéma) qui va conduire l'auteur vers «La Ronde des Poètes» de Yaoundé.

Les gagnants des autres catégories seront connus le dimanche 19 mars, à 14h, sur globe-radio.org. Quatre Congolais sont en lice: Kelly Mowendabeka, avec son recueil «Identités», Huppert Malanda, avec «Cette Patrie de blessures et de rêves», Giovanni Las LMK, avec «Mugis-



Herman Kamwa

sements» et Gloire Ngoyi (qui vit en Côte d'Ivoire) pour son «Lumière sombre». Le dimanche 26 mars après-midi se passera à la Librairie de l'Avenue Henri Veyrier, à Paris. A l'ordre du jour: le lancement de la première anthologie francophone de

femmes noires et métissées conçue par Thierry Sinda, dans le cadre du Grand Prix. Publiée aux Editions Unicité, elle s'intitule «Mémoires et Révoltes au féminin, Cinq lauréates du Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe». Ce n'est pas une anthologie de poèmes, mais de recueils de poèmes.

Le maître de cérémonie de cette journée poétique sera Moa Abaid, le directeur artistique du festival. Un cocktail sera offert en partenariat avec le restaurant Antilles Grillades de Saint-Ouen.

Nana KABA

Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football U20 Egypte 2023

Une fois de plus, le Sénégal au sommet de l'Afrique, avec les U20

Les Lionceaux de la Teranga, la sélection nationale du Sénégal des moins de 20 ans, ont soulevé le trophée de la 23^{ème} édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football U20, le samedi 11 mars 2023, au Stade international du Caire, en Egypte, à l'issue de la finale qu'ils ont gagnée haut la main contre la Gambie: 2-0. A cette compétition, les Sénégalais ont fait un parcours sans faute, ils n'ont encaissé aucun but. Une performance à saluer à ce niveau de compétition, comme leurs aînés en 2022.

Le Sénégal a remporté la 23^{ème} édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) des moins de 20 ans, qui s'est déroulée en Egypte, du 19 février au 11 mars 2023. C'est son premier titre, pour six participations à la phase finale, après avoir occupé une deuxième place. Dès l'entame du match de la finale contre la Gambie, la sélection sénégalaise a pris les choses en main, en imposant son rythme. Ainsi, à la 7^{ème} minute, ils ont fait sauter le rideau défensif gambien, en ouvrant la marque par Souleymane Faye, d'un coup de tête puissant, héritant d'un centre d'Amidou Diop. 1 but à zéro, c'est le score qui a sanctionné la première période de cette finale.

En deuxième période, après une dizaine de minutes, le Sénégal a doublé la mise sur corner tiré par Lamine Camara, dévié par Lamine Faye lui aussi



Les lionceaux de la Teranga du Sénégal

par la tête. Les Gambiens, quant à eux, n'ont pas pu s'approcher des buts d'une équipe sénégalaise ayant une défense imperturbable, qui est sortie de la compétition sans avoir encaissé de but. Jusqu'au coup de siffler final de l'arbitre central, l'Egyptien Mahmoud Nagy Ahmed Mosa, plus rien n'a été marqué. Champions d'Afrique, les Sénégalais

succèdent aux Black stars du Ghana, en réalisant un parcours sans faute, avec six victoires et 14 buts marqués en 6 matches. Au finish, ils ont tout raclé au plan des performances, à savoir le titre du meilleur joueur, avec Amine Camara (19 ans), le meilleur buteur, avec Pape Diop (5 buts) et le prix du meilleur sélectionneur, avec Malik

Daf. Chapeau au Sénégal! C'est la meilleure Nation de football du continent, après avoir remporté la Can 2022, le Chan 2023 et la Can U20 Egypte 2023.

En match de classement des troisième et quatrième places, le Nigeria a fait une bouchée de la Tunisie, par un score sans appel de 4 buts à 0. Ainsi, le classement des quatre premiers, qualifiés pour la Coupe du monde de la catégorie, se présente comme suit: Sénégal (1^{er}); Gambie (2^{ème}); Nigeria (3^{ème}) et Tunisie (4^{ème}).

Rappelons que les Diables-Rouges, la sélection nationale, étaient éliminés en quart de finales par la Tunisie, aux tirs au but (4-5), après un match nul à priori disputé jusqu'aux prolongations (3-3). Le Congo a déjà remporté la Can des moins de 20 ans en 2007. Il peut toujours espérer rééditer cet exploit, mais il faut se mettre au travail à tous les niveaux, avec un championnat national bien organisé, d'un niveau technique appréciable.

Luze Ernest BAKALA

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Diabes-Noirs a encore une chance de qualification

Diabes-Noirs a encore courbé l'échine, à domicile, mercredi 8 mars 2023, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, lors du match retour contre l'Asec Mimosa de Côte d'Ivoire, qui s'est joué à partir de 20h, à l'occasion de la quatrième journée. Battus par 1 but à 0 par les Ivoiriens, les Congolais ont encore la chance de se qualifier, à condition d'aller chercher la victoire dans les deux prochaines journées.



L'équipe des Diabes-Noirs.

Déjà, le dimanche 19 mars, ils vont croiser le fer avec le club Rivers united, au Nigéria, qu'ils avaient battu à Brazzaville. Puis, ils vont recevoir le Daring club Motema Pembe, le dimanche 2 avril. Voilà les deux rendez-vous décisifs qui vont déterminer le destin des Diablotins à cette édition de la Coupe de la Caf.

Malheureusement, la défaite à domicile face aux Ivoiriens semble introduire le démon de la division au sein des Noirs et Jaunes où l'on recherche un bouc-émissaire de la défaite à domicile. Les supporters veulent la tête du coach, comme si c'est une performance que de changer de technicien en cours de compétition. Pourtant, l'accent devrait être mis sur le travail, pour corriger les erreurs et surtout cultiver l'esprit de réalisme chez les joueurs, pour aller à la conquête des prochaines victoires. Le niveau technique de l'équipe est bon, mais il faut consolider le jeu collectif et susciter la rage de marquer. Les Diabes-Noirs ont une chance de se qualifier, mais elle est mince.

L.E BAKALA

Championnat national direct de football Ligue 1

L'As Otohô enregistre pour la deuxième fois consécutive un match nul à domicile

As Otohô/Diabes-Noirs, c'était l'affiche la plus relevée de la 15^{ème} journée du championnat national direct de football Ligue 1, qui a eu lieu le dimanche 12 mars 2023, au Stade Marien Ngouabi d'Owando. Les locaux ont été tenus en échec par des Diablotins qui n'étaient pas aussi en grande forme, après leur défaite à domicile en Coupe de la Caf. En effet, le match s'est soldé par un score de parité de 2 buts partout.

Leader du championnat national direct de football Ligue 1, l'As Otohô n'arrive plus à obtenir des victoires devant son public, dans ses propres installations. Pour la deuxième fois consécutive, le club de Maixent Raoul Ominga a concédé un match nul à domicile, alors qu'il avait des atouts à faire valoir pour obtenir la victoire. Heureusement qu'il avait creusé l'écart de points dans le classement général, lors de la phase aller. Ce qui lui permet de sauvegarder sa première place, malgré les deux matches nuls qui lui ont été imposés. L'As

Otohô garde toujours la tête du classement provisoire avec 34 points, soit 6 points d'avance sur son poursuivant, Diabes-Noirs, qui a 28 points.

La 15^{ème} journée a permis à Etoile du Congo de glaner trois points, après sa victoire devant Inter-club (1-0) et occupe le même rang que l'As B.n.g (Bana nouvelle génération) qui a fait un match nul de 2 buts partout avec les Fauves du Niari, l'Ac Léopards de Dolisie, soit 27 points.

Le Fc Kondzo a courbé l'échine devant V.club Mokanda (0-1). La J.s.t (Jeunesse sportive de Ta-



Pendant la phase de jeu., Thierry Bakala à l'oeuvre.

langaï) a battu Patronage Sainte-Anne (2-1). L'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) a dominé le Fc Nathaly's (1-0). Le Cara (Club athlétique renaissance aiglon) a fait match nul avec l'As Cheminots (0-0).

Luze E. B.

Le programme de la 16^{ème} journée

Samedi 18 mars 2023
Stade Alphonse Massamba-Débat:

- B.n.g / As Cheminots;
- Fc Kondzo / Inter-club.
Dimanche 19 mars 2023
Stade Alphonse Massamba-Débat
- Cara/Patronage Sainte-Anne;
- J.s Talangaï/Etoile du Congo.
Stade Paul Moukila Sayal de Dolisie
- Ac Léopards / Fc Nathaly's
Stade Marien Ngouabi d'Owando
- As Otohô / V.club Mokanda.

Championnat communal de handball de Brazzaville

As Otohô en dames et Etoile du Congo en hommes mènent la barque

La deuxième journée du championnat départemental de handball Challenge Casimir Molongo Moncher s'est déroulée la semaine dernière. Plus d'une quinzaine de rencontres ont eu lieu au Gym-

nase Nicole Oba de Talangaï, dans le 6^{ème} arrondissement. L'As Otohô, en seniors et juniors dames, Etoile du Congo en seniors homme et la Jeunesse sportive de Ouenzé en juniors hommes sont provisoirement en tête du classement, après



L'équipe d'As Otohô senior dames.

la fin de la deuxième journée. La 3^{ème} journée, qui a commencé le mercredi 14 mars, prend fin dimanche prochain. Les résultats à l'issue de la deuxième journée se présentent de la manière suivante:

Juniors dames

- Etoile du Congo / As Otohô: 19-32;

Juniors hommes

- Union sportive de Talangaï / J.s Ouenzé: 13 à 54;

- D.g.s.p / As Neto: 33-21;

- Etoile du Congo / Asoc: 23-28;

Seniors hommes

- Etoile du Congo / Lion sport: 49-21;

- Avenir du Rail / J.s Ouenzé: 33-22;

- La Tsongolaise / Caiman: 15 à 0 (forfait);

- Inter-club / B.m.c: 21-29.

Seniors dames

- Etoile du Congo / Inter-club: 27-27;

- Cara / As Otohô: 23-27;

- Grain de sel / Handball club Kali: 33-31.

L.E.B